

**COMMISSION
DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
de la réunion de Bureau qui s'est déroulée
le vendredi 27 octobre 2023**

Présidence : M. AULBACH.

Présents : MM BERNARD, BOCK et HIDA.

Excusés : MME ROBIN et M. HURALT (représentant le CD du D.M.F.),

Assistent : MM TAESCH (Président délégué du D.M.F.)
KLANCAR (représentant des arbitres S.C.A. Metz),

1. CARNET.

- Notre collègue Edrian Hida nous fait part de la naissance de sa fille Eva. Toutes nos félicitations aux heureux parents, tous nos souhaits de bon rétablissement à la maman et tous nos vœux de longue prospérité à la charmante petite fille.

2. COURRIERS ET COURRIELS

- Divers courriels du Président de la CDA Moselle accompagnés de fichiers techniques : remerciements,
- Courriels d'explication d'AOD et indisponibilité tardive d'arbitres : dossiers traités au paragraphe 5,
- Courriel annonçant une réunion Plénière de la CDA 57 le 22 novembre 2023 à 18h30.
- Courriel de démission de l'arbitre Boufraouia Hamza : le club de l'US Behren est prié d'en prendre note. La CASMA a été informée.

3. ADMINISTRATIF

- Le Bureau se penche sur la situation des arbitres méritant d'obtenir une médaille. Après débat, une liste est retenue. Le Président adressera les choix du Bureau à la CDA Moselle. Remerciements au Président de la CDA Moselle pour le suivi des ayants droits qui facilite grandement le traitement de ce dossier.
- Trop d'arbitres négligent de rédiger un rapport lorsqu'il y a un évènement en marge de leur match. Tout fait qui se produit dans l'environnement du match (incidents divers et multiples, FMI non utilisée, terrain impraticable, etc...) doit faire l'objet d'un rapport. Les arbitres ne se contenteront donc pas d'un rapport uniquement en cas de carton rouge.

4. TECHNIQUE

- Un rassemblement de jeunes arbitres (potentiel candidat JAL) sera organisé en début d'année 2024. Le RJA CDA 57 sera invité.
- Candidatures à l'examen D2. S'appuyant sur le R.I. de la C.D.A., le Bureau retient les candidatures des arbitres Bektasevic, Buri, Hamzic, Klancar, Loffredo, Lombard, Margouet, Naoui, Schenk, Simmermann, Tennina et Tijahi. Le responsable technique est chargé d'informer les candidats retenus et leur proposer un planning de révision des lois du jeu,
- Candidatures à la sélection JA pour filière JAL, le Bureau retient les candidatures des jeunes arbitres de District Benchaoui E., Diouri N., Fléchon, Franck, Godier, et Raubert. Le responsable technique est chargé d'informer les candidats retenus.
- Candidature assistante ligue 3, le Bureau retient la candidature de l'arbitre Rojas-Alemonte.
- Agenda technique (pour rappel) :
- 17/11/2023 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),

- 08/12/2023 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
- 08/03/2024 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
- 12/04/2024 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
- 02/05/2024 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
- 07/06/2024 : remise des écussons arbitres aux lauréats de l'examen d'arbitre officiel de football,
- 07/09/2024 : stage annuel de tous les arbitres de District de la SCA Metz

5. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : le 17 novembre 2023 à 18h00 au D.M.F..

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

